ACTIVITÉS DIVERSES

# Nouvelles d'ici et de partout

## Conflit sino-indien

Le Comité international a offert ses services aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge de l'Union indienne et de la République populaire de Chine. Dans un télégramme envoyé simultanément à la Nouvelle-Delhi et à Pékin, il s'est déclaré prêt à exercer son activité humanitaire en faveur des victimes du conflit, et notamment des prisonniers.

La Croix-Rouge indienne a déjà accepté en principe l'offre du CICR.

C'est ainsi qu'après un séjour de quelques semaines à Genève, où il a fait rapport au Comité sur les activités en cours dans divers pays d'Asie, M. A. Durand, délégué général du CICR en Extrême-Orient, a repris ses déplacements.

Sa première étape est la Nouvelle-Delhi, où il doit examiner avec les représentants des autorités et de la Croix-Rouge indienne, divers problèmes relatifs à l'application des Conventions de Genève au conflit sino-indien, notamment dans le domaine de l'assistance aux prisonniers.

En outre la Croix-Rouge indienne a fait savoir au CICR qu'elle souhaiterait recevoir des vêtements chauds à l'intention des blessés et malades sur les théâtres d'opération. Le CICR a décidé de mettre le plus vite possible les secours demandés à sa disposition.

## Au Népal

La délégation du Comité international de la Croix-Rouge au Népal vient de prendre livraison à Bhairawa, sur la frontière indienne, de 35 tonnes de vivres que le gouvernement des Etats-Unis à mises à la disposition de son action en faveur des réfugiés tibétains. Elle a aussitôt fait transporter ces marchandises à Pokhara, dans le centre du Népal, où elle dispose d'entrepôts et où elle héberge 400 réfugiés dans un camp.

Ces secours comprennent du lait en poudre, de la farine, des légumineuses et de la graisse comestible. Ils constituent la première tranche d'un don de 300 tonnes provenant des surplus agricoles américains.

L'acheminement de ces secours jusqu'aux lieux de séjour des bénéficiaires pose des problèmes souvent très difficiles. Faute de routes, le transport se fera par avion ou par porteurs, et ces moyens, malgré leur dissemblance, sont tous deux fort onéreux. C'est à dos d'homme que seront acheminés les secours destinés aux nomades réfugiés dans le Haut-Thakkola et dont les conditions de vie sont souvent très précaires.

La délégation du CICR réserve une autre part à la colonie agricole du Dhor Patan où vivent actuellement près de 550 réfugiés et où d'autres Tibétains semblent vouloir affluer. On signale en effet que des tribus, totalisant près de mille personnes, feraient mouvement vers Dhor Patan qui, grâce aux progrès réalisés sous la direction du CICR, est devenu une sorte de pôle d'attraction. Il importe donc, pour parer à l'éventualité de nouvelles arrivées, d'accroître les stocks de vivres entreposés dans cette haute vallée. La piste d'atterrissage aménagée par les réfugiés permet d'utiliser dans de bonnes conditions les avions Pilatus Porter de la délégation.

**Au Laos**

A Phong-Saly, ville laotienne située à moins de 50 kilomètres de la frontière chinoise, le délégué du CICR, M. J. Ruff, vient de remettre 700 kg de médicaments aux responsables de l'infirmerie locale, installée dans une grange désaffectée.

Cet envoi de secours dans une région difficile d'accès s'inscrit dans le cadre de l'action menée depuis plusieurs années par le CICR en faveur des réfugiés et sinistrés au Laos.

L'activité du délégué du Comité international au Laos se continue en étroite collaboration avec le Bureau de la prévoyance sociale du ministère de la Santé et avec la Croix-Rouge lao.

D'autre part, M. Ruff, poursuit ses distributions de vivres aux réfugiés laotiens riverains du Mékong. Près de Louang Prabang, des groupes de réfugiés Khams et Meos, parvenus dans la région depuis moins de trois mois et qui n'avaient pas encore été secourus, ont reçu du blé, du lait en poudre, de l'huile et des vêtements. Plasma sanguin et aliments infantiles ont été remis à l'hôpital de Louang Prabang et à l'hôpital Mahosot de Vientiane. Enfin, le délégué a fait parvenir des secours aux détenus politiques internés au camp de Savannakhet. Plusieurs représentants du ministère de la Santé et de la Croix-Rouge lao participaient à ces distributions.

## Au Cambodge

Le gouvernement du Cambodge a récemment fait libérer un groupe de trente-deux pêcheurs vietnamiens détenus à la prison centrale de Pnom-Penh. A la demande de la Croix-Rouge de la République du Vietnam ainsi que du syndicat des pêcheurs de ce pays, le Comité international s'était adressé à la Croix-Rouge cambodgienne pour obtenir des nouvelles de ces détenus; les autorités de Pnom-Penh leur reprochaient d'avoir pêché dans les eaux territoriales du Cambodge.

## Au Vietnam

Une délégation de la Croix-Rouge de la République du Vietnam, ayant à sa tête le Dr Truong Tan Trung, président du comité du sud de cette Société nationale, a visité le 18 octobre le camp d'internés politiques de Phu Loi, près de Saïgon. Le représentant du Comité international au Vietnam, M. Werner Muller, accompagnait la délégation.

## Le CICR et l'affaire kurde

Le CICR a reçu 13 nouvelles cartes de capture provenant du commandement des forces rebelles kurdes en Irak. Cette communication porte à 84 le nombre des prisonniers irakiens en mains kurdes, enregistrés au CICR. Celui-ci a aussitôt transmis leurs noms au Croissant-Rouge irakien afin qu'il puisse procéder aux notifications d'usage aux autorités et aux familles intéressées.

## En Algérie

Signalons diverses activités récentes du Comité international et de son délégué en Algérie :

Les démarches poursuivies par le délégué du CICR à Alger, M. Vust, afin d'obtenir l'autorisation de visiter les anciens harkis détenus dans divers camps d'Algérie, n'ont pas encore eu d'effet. Aussi le CICR s'est-il adressé directement, le 7 novembre, au président du Conseil algérien, M. Ben Bella, pour lui confirmer le vif désir du Comité d'exercer sa mission humanitaire traditionnelle en faveur de cette catégorie de personnes.

Par l'intermédiaire du CICR, la Confédération suisse a fait don à l'hôpital Mustapha, à Alger, d'un stock de 143 kg. d'antibiotiques. La remise de ces médicaments aux autorités algériennes a donné lieu à une brève cérémonie, à laquelle participaient l'ambassadeur de Suisse, M. Studer, un représentant du ministère de la Santé, M. Bouderbah et le délégué du CICR, M. Vust.

Le CICR a expédié en Algérie un nouveau don de 15 tonnes de lait en poudre provenant de surplus agricoles que la Confédération suisse met à sa disposition. Il a réparti ces secours en deux lots. Le premier doit être distribué par les soins des autorités locales dans la région de Tablat, les délégués y ayant constaté que les besoins étaient particulièrement pressants parmi la population rurale. Le second lot doit être pris en charge par les équipes médico-sociales itinérantes de la Croix-Rouge française dont l'activité s'exerce principalement en Kabylie et dans le Constantinois.

**Au Congo**

Le CICR a chargé sa délégation au Congo de distribuer des lectures récréatives à un groupe de détenus politiques de la prison de Léopoldville. Cet envoi répond au souhait exprimé par les prisonniers lors des visites que les délégués du CICR furent autorisés à leur faire, il y a quelque temps.

**En Afrique centrale**

De passage à Genève, M. G. C. Senn, délégué du Comité international de la Croix-Rouge dans la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland, a fait rapport au Comité sur les entretiens qu'il vient d'avoir à Salisbury avec plusieurs personnalités dirigeantes ainsi que sur sa récente mission au Tanganyika et au Burundi.

Dans ce dernier pays, M. Senn a visité un groupe de détenus politiques à la prison d'Usumbura. Comme de coutume, il a ensuite fait part de ses constatations aux autorités compétentes tout en formulant diverses suggestions destinées à améliorer les conditions de détention.

Durant son séjour à Usumbura, M. Senn a été reçu par le mwami (roi) du Burundi, S.M. Mwanbutsa, ainsi que par le ministre de la Justice.

**Rapatriement de Coréens au Japon**

Les Sociétés de la Croix-Rouge du Japon et de la République démocratique populaire de Corée ont convenu de reconduire pour

une année l'accord relatif au rapatriement des Coréens établis au Japon. Cet accord, signé à Calcutta en 1959, arrivait à échéance le 12 novembre 1962. Il a permis à près de 78.000 Coréens, qui en avaient exprimé le désir, de se rendre en Corée du Nord sur des navires affrêtés par ce dernier pays. Du fait de la poursuite des opérations de rapatriement, le CICR a accédé à la demande de la Croix-Rouge japonaise de maintenir, pour une année encore, sa délégation spéciale au Japon. Rappelons que la mission de celle-ci consiste essentiellement à s'assurer que la décision des partants résulte de leur libre choix.

**Nouvelle mission à Berlin.**

Dans le cadre des efforts du CICR en vue de contribuer à une solution des problèmes humanitaires résultant de la séparation de Berlin en deux parties, M. H. G. Beckh, délégué du CICR, s'est rendu en cette ville dans le courant de novembre. Une fois de plus, le délégué constata l'importance d'une solution relative à l'établissement de laissez-passer, qui permettrait les visites familiales. Il a formulé des vœux quant aux arrangements qui devraient être pris entre les deux parties à ce sujet.

**Envoi de secours en Grèce**

Le Comité international de la Croix-Rouge a envoyé à la Croix-Rouge hellénique 10 tonnes de lait en poudre et 3 tonnes de fromage, qui permettront à cette Société de développer son assistance aux détenus politiques et à leur familles indigentes.

Une deuxième tranche de 10 tonnes de lait en poudre, provenant de surplus laitiers mis à la disposition du CICR par la Confédération suisse, a été adressée à la Croix-Rouge hellénique à l'intention des familles nécessiteuses de détenus politiques en Grèce.

**La Croix-Rouge répond à un appel d'urgence**

Dans la nuit du 22 au 23 octobre 1962, un appel urgent est parvenu au président du Comité international, lui demandant de faire envoyer au plus vite à une malade en traitement dans une clinique de Catane, en Sicile, un médicament nouveau. Le premier appel avait été lancé par un radio-amateur sicilien alerté lui-même par

le médecin soignant. Cet appel, capté par la Radiodiffusion italienne et retransmis par celle-ci, fut entendu par la station de radiodiffusion de Monte-Ceneri qui le retransmit aussitôt au Service suisse des ondes courtes à Berne, d'où il fut dirigé vers le CICR, à Genève.

Ce message précisait que l'arrivée la plus rapide de la nouvelle spécialité pharmaceutique serait le seul moyen d'écarter à temps la menace mortelle pesant sur la malade de Catane. La nuit même, le Comité international entrait en contact avec l'Hôpital royal de Manchester, qui s'adressa aussitôt aux fabricants de la spécialité demandée. Ceux-ci indiquèrent au CICR que ce nouveau produit était déjà en possession de leur représentant en Italie, avec lequel le CICR prit alors contact, en lui indiquant l'urgence de l'appel. Le représentant, immédiatement, envoya par avion le médicament à Catane où il arriva dans les délais voulus. L'état de la malade s'améliora rapidement et le médecin soignant — qui est lui-même un ancien médecin de la Croix-Rouge italienne — écrivit quelques jours plus tard au Comité international afin de le rassurer et le remercier de sa rapide et énergique intervention.

Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que le CICR reçoit des appels de ce genre et qu'il y répond ; il étudie par conséquent la possibilité de créer une centrale d'appels d'urgence, en collaboration avec les Sociétés nationales et tout autre institution s'intéressant au problème des secours médicaux d'urgence sur le plan international.

**Les hôtes du CICR**

De la mi-octobre au 15 novembre, le CICR a reçu à son siège plusieurs personnalités, notamment : des représentants de l'Association allemande des anciens prisonniers de guerre, M. Kiessling, secrétaire général de l'Association, le Dr Gursky, médecin-conseil, et M. Sonnenberg, conseiller ministériel ; le Dr A. M. de Aragao, président de l'Association médicale mondiale, accompagné du Dr J. Maystre, représentant de l'A.M.M. à Genève ; le lieutenant-colonel Gunnar Ohman, conseiller de la Croix-Rouge de Finlande ; Mme L. Gil Santana de Paredès Urdaneta, ancienne présidente du Comité des dames de la Croix-Rouge vénézuélienne, et S. Exc. M. Rafael Paredès Urdaneta, ancien ambassadeur ; Mme R. Kettaneh, présidente de la Croix-Rouge de la Jeunesse du Liban ; Mme K. Djordjevic, membre du comité exécutif de la Croix-Rouge yougoslave ; M. Alberto Llosa Gaverà, président du comité d'Arequipa de la Croix-Rouge péruvienne ; le baron Raymond de Boyer de Sainte-Suzanne, nouveau consul général de France à Genève ;

Mme Nakasila, monitrice infirmière de la Croix-Rouge congolaise, accompagnée de Mme Stouffs ; M. Eliahu Tavor, premier secrétaire à la Délégation permanente d'Israël à Genève ; M. Lammar Prosser, membre du Bureau des secours de la Croix-Rouge américaine ; M. A. D. Forsyth Thompson, ancien secrétaire régional de la Croix-Rouge sud-africaine ; M. Claude Naef, chargé du département de l'information à la délégation à Alger de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

D'autre part, durant la même période, le CICR a accueilli divers groupes de visiteurs, entre autres : des élèves de l'Ecole supérieure d'infirmières de Chailly s/Lausanne ; des membres de la « Friedrich-Ebert-Stiftung » de Bonn ; des membres de la « 4th Japanese Goodwill Mission » conduits par le professeur Takayasu Shigematsu ; des journalistes, des touristes et des étudiants de divers pays, notamment de Colombie, des Etats-Unis, du Japon, du Mexique et de Turquie.

*Voici, à Heiden, le monument élevé à Henry Dunant*

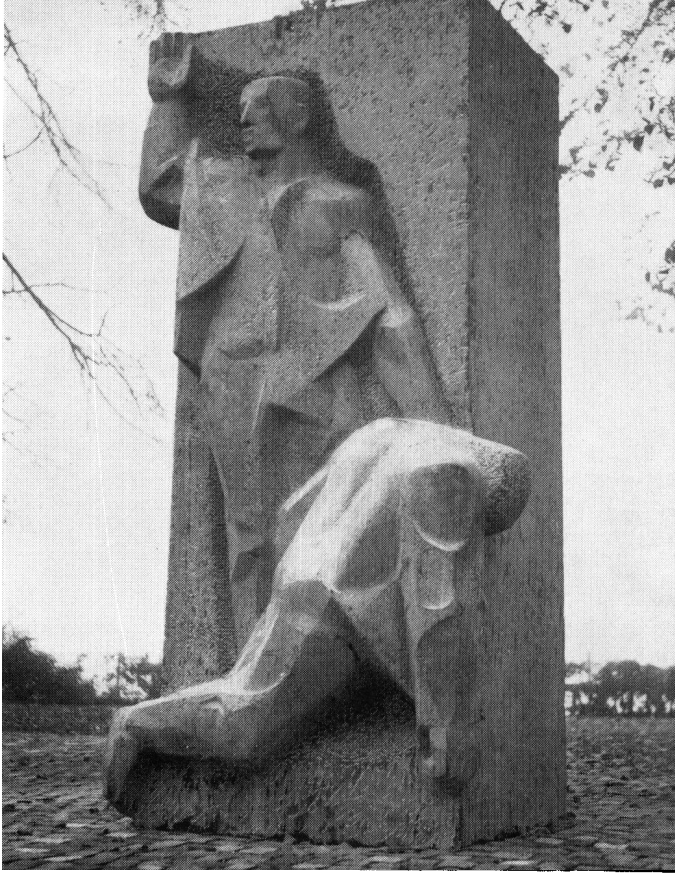

*Discours de M. Thurer, lors de la cérémonie d'inauguration*